

Le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau DESC) a été officiellement fondé à Bangkok en 2003. La première Assemblée générale a donné lieu à l'élection du premier conseil d'administration officiel du Réseau DESC – élu parmi et par les membres sur la base des principes d'équilibre hommes-femmes, de diversité régionale et d'inclusion des mouvements sociaux – et à l'adoption d'un Document de gouvernance. La motivation première du Réseau était d'au moins trois ordres, notamment une reconnaissance grandissante de : l'interdépendance et l'importance des droits humains dans les luttes pour la promotion de sociétés justes, durables et sans pauvreté ; la nécessité de bâtir un mouvement mondial pour faire face collectivement aux enjeux mondiaux ; et l'existence des nouvelles technologies qui élargissaient les possibilités de mener des échanges et des actions stratégiques coordonnées de façon soutenue et à moindre frais. Une deuxième Assemblée générale, tenue à Nairobi à la fin 2008, a donné lieu au renforcement de plusieurs groupes de travail et à l'adoption d'objectifs et de plans de travail collectifs revus annuellement. Face aux défis que pose la collaboration, en particulier entre des groupes communautaires/mouvements sociaux/communautés touchées et des ONG/juristes/universitaires, cette Assemblée a affirmé l'importance du leadership communautaire au sein des différentes structures du Réseau, y compris le CA. Un nouveau CA a été élu en décembre 2012 et aidera à orienter le développement institutionnel du Réseau afin d'apporter un soutien efficace et stratégique au travail collectif des plus de 250 membres répartis dans 68 pays.

Ce plan a été révisé dans le cadre de longues discussions du CA du Réseau DESC en avril et juillet 2013 et a d'abord été élaboré à partir d'entretiens semi-dirigés auprès d'environ 25 dirigeant-e-s et représentant-e-s des différents Groupes de travail. Ce plan est aussi le fruit d'une demi-journée de discussion avec l'ancienne direction du Secrétariat du Réseau DESC et des membres ayant participé à la rédaction du Document de gouvernance, ce qui a permis de clarifier des questions essentielles. Il s'inspire de l'analyse et des objectifs formulés dans les plans de travail annuels élaborés par chaque Groupe de travail. De plus, il vise à renforcer la mission, les objectifs, les principes et le modèle de travail énoncés dans notre Document de gouvernance, lequel a, en général, véritablement servi à orienter le travail collectif au cours des dix dernières années, tout en proposant une réflexion critique tant sur nos procédés et nos impacts jusqu'à présent que sur les lacunes actuelles et les nouveaux enjeux sur lesquels le Réseau DESC pourrait être en mesure d'avoir une incidence substantielle. En juillet 2013, ce plan a été présenté aux membres du Réseau-DESC pour un dernier examen et de commentaires; large approbation et révisions mineures sont reflétées dans la version finale.

Sections

- Mission 2
- Théorie du changement/Modèle de travail 3
- Objectifs stratégiques et critères afférents pour définir les projets prioritaires 4
- Évaluation du Réseau 5
- Tendances internationales et positionnement du Réseau 7
- Incidences prévues du Réseau DESC dans cinq ans 8
- Objectifs stratégiques et principales activités à court terme 8
- Priorités de développement institutionnel 11
 - Réunions stratégiques des groupes de travail et Assemblée générale 11
 - Renforcement des capacités du Secrétariat 11

| | |
|---|----|
| ○ Supervision du conseil d'administration | 12 |
| ○ Siège du Secrétariat | 12 |
| ○ Recherche de financement | 13 |
| ○ Tides Center et structure légale | 13 |

Mission

Au moment de rédiger et d'adopter la mission, les membres ont mis l'accent sur l'interdépendance et l'indivisibilité de tous les droits humains – la lutte commune pour une vie digne qui suppose nécessairement la liberté civile aussi bien que politique de même que le bien-être économique et social – tel qu'énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. La mission et les objectifs et principes y afférents n'ont cessé de guider notre travail.

Le Réseau-DESC aspire à remplir la **mission** suivante :

Le Réseau international des droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC) est une coalition d'organisations, mouvements et individus à travers le monde œuvrant dans le but de parvenir à une véritable justice économique et sociale à travers la mise en œuvre des droits humains. Le Réseau-DESC a pour objectif le renforcement des droits humains dans tous les domaines en mettant l'accent plus particulièrement sur les droits économiques, sociaux et culturels, de poursuivre le développement d'outils permettant d'œuvrer pour leur promotion, leur protection et leur réalisation. En soutenant la conduite d'actions communes, en promouvant les échanges et en construisant la solidarité à travers le monde, le Réseau aspire à la mise en place d'un mouvement mondial avec pour but de faire du respect des droits humains et de la justice sociale une réalité.

Le Réseau-DESC aspire à promouvoir et à faire avancer les droits économiques, sociaux et culturels à travers le monde, et ce moyennant les **objectifs** suivants :

- Développer une structure souple et décentralisée de soutien qui permette à des organisations des différentes parties du monde poursuivant des intérêts communs en matière de droits humains et de justice sociale de travailler ensemble. Le moyen choisi en priorité pour atteindre cet objectif est la mise en place de Groupes de travail qui permettent aux différentes organisations de partager stratégies et approches ainsi que d'initier des projets et actions en commun en vue de la promotion et de la défense des droits économiques, sociaux et culturels.
- De renforcer les capacités des groupes, organisations et militants ainsi que des autres acteurs, parmi lesquels figurent notamment mais pas exclusivement les femmes, les groupes marginalisés, les mouvements sociaux et de la base, dans leur utilisation des droits humains en tant qu'instrument qui leur permette de consolider leur action.
- D'établir des liens directs entre les groupes de différentes régions du monde pour le renforcement et le soutien mutuel dans les actions mises en œuvre et de créer les capacités de concevoir des moyens dynamiques pour une action commune, que ce soit par l'échange d'informations, la coordination des actions, l'élaboration d'agendas communs ou de stratégies communes, la création de nouveaux outils et le ralliement à des initiatives nationales et internationales de défense des droits.
- De définir les domaines d'action concernés par les DESC et de contribuer à l'émergence d'une voix collective sur les thèmes importants abordés à travers le monde en matière de DESC.

Le Réseau-DESC entend parvenir à ces objectifs sur la base des **principes** suivants :

- Le Réseau-DESC considère que tous les droits humains sont universels, indivisibles et interdépendants et s'engage à promouvoir l'avancement de tous les droits humains en mettant plus particulièrement l'accent sur les question de DESC.
- Le Réseau-DESC est attaché à la diversité et aspire à une identité mondiale, multilingue et favorisant la participation de toutes et de tous. Il aspire à promouvoir la participation des femmes et des groupes marginalisés, des mouvements sociaux, de la base, des mouvements oeuvrant pour la justice sociale ainsi que des individus et intellectuels engagés dans la défense des DESC.
- Les activités du Réseau doivent s'appuyer sur le vécu des gens affectés par les violations des DESC, et ce à tous les niveaux du Réseau. L'objectif du Réseau est par conséquent d'assurer la participation de mouvements sociaux, d'organisations de la base et d'autres groupes et individus directement affectés par les violations des DESC et l'injustice sociale.
- Le Réseau-DESC tient à mettre l'accent sur le contenu et l'action concrète, ce qui doit se faire en priorité à travers les instances que sont les Groupes de travail thématiques.
- Le Réseau-DESC est ouvert à la participation directe des organisations et individus à ses travaux et actions.
- Le Réseau-DESC vise le consensus dans la prise de décision et respecte l'autonomie des positions des Participant/es pris/ses individuellement.

Théorie du changement/Modèle de travail

Le Document de gouvernance du Réseau DESC, les décisions prises par la suite par l'Assemblée générale des membres et le CA et la réflexion critique sur les pratiques actuelles ont permis de renforcer un modèle de travail concerté qui a considérablement contribué à la promotion des droits humains et de la justice sociale pour tous et toutes. Les notions fondamentales qui sous-tendent ce modèle et qui servent de base à la théorie du changement du Réseau DESC sont décrites ci-après :

- Le monde est de plus en plus interrelié en raison des accords sur le commerce et l'investissement, de l'étendue et la complexité des sociétés transnationales et des acteurs financiers, de la rapidité du développement technologique et des nouvelles formes de médias et de communication, ainsi que de la migration et de la militarisation. ***La mondialisation croissante de plusieurs enjeux exige des interventions internationales coordonnées pour promouvoir la primauté et la réalisation des droits humains.*** Tout en tirant parti de nouveaux modes d'interaction et de communication pour faciliter l'analyse et l'action communes, il faut aussi, pour ce faire, réunir des organisations de différentes régions et langues, aux compétences diverses.
- Si le Réseau DESC est déterminé à protester et à appuyer les protestations contre les violations individuelles des droits humains, ***notre mission de « faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour tous et toutes » nous confronte forcément au caractère généralisé des violations des droits humains, exigeant d'analyser et de mettre en cause les conditions économiques et politiques, les politiques et les forces sous-jacentes qui ont un impact commun sur les communautés du monde entier,*** nonobstant les particularités locales.
- Les droits humains se concrétisent et ont principalement évolué grâce aux luttes sociales incessantes pour la participation, pour un niveau de vie suffisant, pour l'égalité, pour des conditions de travail décentes et autres éléments d'une vie digne. ***Les groupes communautaires et les mouvements sociaux, qui représentent des communautés touchées par des violations des droits humains, doivent être au centre des efforts pour garantir la réalisation universelle des droits humains.*** Il faut pour cela former des dirigeant-e-s efficaces à

plusieurs niveaux et renforcer nos capacités collectives ; favoriser les échanges et la solidarité sud-sud, ainsi que nord-sud ; et défendre le droit des communautés marginalisées à participer utilement aux décisions qui ont une incidence sur leur vie à l'échelle locale et internationale. Tout en mettant l'accent sur le leadership, l'analyse et les conditions de nombreux groupes confrontés à l'appauvrissement, à la dépossession, à l'exploitation et/ou à l'oppression, il faudrait porter une **attention particulière au leadership, aux expériences et à l'(in)égalité de fait des femmes de diverses communautés.**

- Les normes et les institutions internationales, pour leur part, offrent des règles reconnues, des outils pour obtenir justice et des moyens de venir à bout de la culpabilisation et de l'isolement, alors que les victimes se transforment en acteurs. **Le cadre international des droits humains évolue et son efficacité est renforcée par les efforts soutenus de plaidoyer, la jurisprudence et son application, les changements aux politiques, la sensibilisation accrue de la population et la recherche universitaire, ce qui confirme la nécessité d'unir des compétences diverses mais interreliées dans « un mouvement mondial ».** Cette démarche de création d'un mouvement mondial concorde avec les principes fondamentaux des droits humains, affirmant notre humanité commune et faisant porter l'attention sur notre avenir collectif.

Objectifs stratégiques et critères afférents pour définir les projets prioritaires

Nous présentons ci-après les grands objectifs stratégiques du Réseau :

1. Promouvoir les efforts collectifs, stratégiques et transnationaux visant la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) pour tous et toutes, en interdépendance avec les droits civils et politiques ;
2. Renforcer les normes internationales et les mécanismes de responsabilisation, en particulier en ce qui concerne les DESC, en veillant à ce qu'ils soient accessibles aux communautés appauvries et marginalisées, aux groupes communautaires et aux ONG nationales et qu'ils soient le reflet de leur réalités et de leurs actions de plaidoyer.
3. Consolider le renforcement des capacités entre membres et favoriser le partage d'analyses et de stratégies entre groupes de tous horizons géographiques, linguistiques et historiques et de toutes compétences ;
4. Poursuivre notre rôle de dépositaire mondial fiable et de source collective d'informations essentielles et de ressources clés en matière de DESC; et
5. Coordonner des actions de soutien mutuel et de solidarité pour faire avancer les luttes des membres.

Pour œuvrer en définitive à « bâtir un mouvement mondial visant à faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour tous et toutes », capable de mobiliser face aux nouveaux enjeux et aux nouvelles perspectives et attentif aux communautés démunies et marginalisées, le Réseau DESC s'est fixé plusieurs autres critères pour définir ses actions et ressources collectives prioritaires :

- Développement et accompagnement conjoints par les membres ;
- Comblé un vide dans le domaine ou renforcer le leadership collectif par rapport à un enjeu clé lié aux droits humains ;
- Assurer la participation des communautés marginalisées ou touchées, avant tout celles qui sont organisées en groupes communautaires ou en mouvements sociaux ;
- Assurer la diversité régionale des membres et alliés qui interviennent ; et
- Porter attention au leadership des femmes, à l'analyse sexospécifique et à l'égalité de fait.

Évaluation du Réseau

Lors des entretiens auprès des membres, ainsi que dans les évaluations au sein des Groupes de travail, plusieurs thèmes sont régulièrement ressortis.

- **Le Réseau DESC a réussi à cerner les « enjeux importants », à établir leur ordre de priorité et à y faire face collectivement, constituant ainsi un point de convergence essentiel et un « espace unique de plaidoyer » en faveur des DESC.** Le travail collectif a continué de se renforcer, avec « une nette croissance à différents niveaux », assurant toujours une analyse claire des DESC dans les processus clés. Le Réseau jouit d'une « légitimité » en raison de ses procédés de gouvernance et de son travail collectif continu. « Le Réseau DESC assure un suivi étroit et minutieux des enjeux globaux s'appuyant sur une assise locale solide. » Soulignant l'efficacité du plaidoyer concernant le PF- PIDESC, un membre a signalé : « C'est ce que le Réseau devrait faire; il est parfaitement placé grâce à ses membres et son pouvoir collectif potentiel. »
- **« Le fait de travailler par le biais du Réseau donne plus de poids aux activités et au plaidoyer » des membres.** Le Réseau a ouvert « de nouvelles possibilités de se mobiliser à l'échelle internationale, en particulier pour les groupes du Sud. » Un autre membre a ajouté que « le Réseau a un rôle important à jouer pour encourager les liens et faciliter l'échange de stratégies/analyses entre les membres du monde entier. » Le Réseau DESC continue à « aider les membres à réfléchir aux stratégies de mobilisation internationale et à faire face aux enjeux à ce niveau. »
- **Réunissant de fait des ONG, des mouvements sociaux, des juristes et des universitaires, « il existe une véritable démocratie et des moyens légitimes permettant aux membres d'orienter le Réseau, »** tirant parti des Documents de gouvernance et de processus de collaboration continue. Le Réseau « est à l'écoute de divers acteurs » et accorde la plus grande attention aux enjeux locaux, faisant le « lien entre les réalités locales et les efforts internationaux. » Des membres ont également souligné que « le Réseau réussit à rassembler des acteurs, des universitaires, des ONG et des mouvements sociaux de tous horizons pour agir ensemble dans le cadre d'une plateforme commune » Plusieurs membres apprécient également la tendance du Réseau à reconnaître le mérite des membres et à faciliter le travail sans insister sur la propriété. « Le réseau dans son ensemble a amené un plus grand nombre d'organisations à s'intéresser davantage aux droits sociaux, en mettant l'accent sur les mouvements sociaux, leur offrant un espace pour échanger avec des juristes qui pourraient dominer les réseaux plus petits. »
- **« C'est le seul réseau international se consacrant aux DESC auquel on peut faire appel pour obtenir des conseils et des contacts. »** Les ateliers et les activités dans tous les domaines d'intervention sont « très variés et solides ». Le Réseau DESC offre un espace unique où les membres « peuvent partager connaissances et expériences au sujet des DESC avec des gens aux expériences diverses issus de différents contextes ». Plusieurs membres ont souligné l'importance de pouvoir « se mettre en réseau » ou établir des liens avec d'autres militant-e-s, tissant des liens de solidarité et bénéficiant de ressources/compétences/informations leur permettant de faire avancer leur travail à l'échelle locale ou nationale.
- **Le Réseau DESC est une source importante de « documents, de matériel et d'information au sujet des débats/enjeux mondiaux que les membres locaux ont parfois de la difficulté à suivre ».** Plusieurs membres ont souligné qu'ils/elles considèrent le Réseau comme une source fiable « d'information sur les DESC : actions solidaires, discussions sur différents sujets liés aux DESC, alertes sur des violations particulières, et informations substantielles sur le PF. »
- **Le Réseau a réussi à mobiliser « la solidarité internationale en appui aux membres qui font face à des menaces immédiates ».** Cela a été rendu possible en partie en assurant une véritable participation des mouvements sociaux et en « renforçant les liens entre ceux-ci ».

Toutefois, les membres ont aussi relevé plusieurs aspects à améliorer continuellement et des domaines d'activité à approfondir, la plupart desquels sont exposés plus bas du point de vue des possibilités stratégiques d'activités nouvelles et des priorités de développement institutionnel.

- **« Nous devons examiner le contexte des DESC dans son ensemble et assurer la direction des débats.** Utilisons-nous vraiment notre plateforme en tant que réseau mondial ? Nous devrions mener ou nous allier stratégiquement, et non pas suivre. » Un certain nombre de membres ont encouragé le Réseau à continuer à renforcer sa capacité à cerner les nouveaux ou les principaux enjeux et à faciliter l'analyse et l'action communes, particulièrement en ce qui concerne les enjeux transnationaux ou systémiques. En particulier, plusieurs membres ont signalé l'importance grandissante de la **Chine et autres pays du BRICS et du G20**, indiquant que le Réseau DESC devait identifier des possibilités stratégiques au niveau régional et international pour promouvoir les DESC et les droits humains à plus large échelle. Divers membres favorisent une nouvelle mobilisation au croisement des **droits humains et de l'environnement** ; alors que les changements climatiques et autres atteintes à l'environnement menacent le droit à la santé, à la terre et à des moyens de subsistance, les initiatives de lutte contre les changements climatiques, depuis la REDD+ jusqu'au Fonds d'investissement climatique, ont fragilisé les droits humains dans certains cas ou permis que l'influence des entreprises détermine l'orientation des débats, ce qui aurait été le cas, selon certains, dans le cadre de la CCNUCC ou de Rio+20.
- **Les membres font face à des conflits de priorités et à une insuffisance de fonds.** Au moins un membre considère qu'il s'agit d'un « problème structurel » où le Réseau « [dépend] de personnes qui sont surchargées et ne peuvent pas contrôler le temps qu'elles peuvent consacrer aux projets. L'épuisement des ressources chez les membres vient aggraver ce problème. » Plusieurs membres ont proposé d'intensifier la recherche de financement. Notamment, quelques membres ont aidé à établir des liens de financement et plusieurs ont co-organisé/co-parrainé des ateliers et des événements, en plus de consacrer beaucoup de temps à des projets collectifs.
- **De nombreux membres ont signalé que le Réseau DESC devait mieux faire connaître et mettre en valeur l'importance de son travail.** « Le travail concernant le PF n'a pas été assez mis en valeur comme mécanisme de transformation. » Le Réseau DESC « n'a pas bien su communiquer notre excellent travail ».
- **Sous différentes formes, les membres ont relevé les difficultés qui se posent ou des priorités divergentes pour ce qui est de favoriser la collaboration entre différents types d'organisations de régions et de langues diverses.** Certains ont exprimé le besoin de mobiliser encore davantage les groupes communautaires afin de « renforcer notre travail en solidarité avec les luttes locales, par des interventions à titre d'amicus curiae, des actions solidaires, une présence directe ». Le dirigeant d'un mouvement social a signalé qu'il avait été déçu au début de la « prédominance des ONG dans la définition des orientations du réseau », question qui a été grandement corrigée à l'Assemblée générale en décembre 2008, et à nouveau en 2011 avec l'embauche d'une personne à la coordination du Groupe de travail sur les mouvements sociaux. Toutefois, un autre membre estime que le fait de « mettre trop l'accent sur les mouvements sociaux » et sur les revendications politiques immédiates pourrait nuire à un « véritable renforcement institutionnel sur le plan des droits humains ». Signalant qu'un « bon travail est accompli quand les personnes se connaissent et se sentent à l'aise de travailler ensemble, » un autre membre a souligné la nécessité constante de favoriser l'établissement de relations plus étroites et de liens utiles entre les membres.
- **Quelques membres du CA ont signalé que la longue transition de la direction du Secrétariat et la nécessité de s'occuper de questions institutionnelles, suite à l'Assemblée générale de 2008,**

avaient nui à la dynamique. Tout en continuant à insister sur la consultation et la participation de l'ensemble des membres, quelques membres ont indiqué qu'il était nécessaire de répondre aux enjeux et de prendre des décisions en temps opportun de manière à favoriser et mettre en priorité le travail de programmation stratégique collective.

Tendances internationales et positionnement du Réseau

Il est de plus en plus reconnu que la pauvreté et la déposssession subsistent dans un monde d'abondance. Dans l'hémisphère nord, l'appui au secteur financier – considéré « trop grand pour faire faillite » – et la faible réglementation ont permis une consolidation continue à la suite de la crise économique, alors que des mesures d'austérité sont imposées à la population en général. Dans une grande partie de l'hémisphère sud, les entrées rapides de capitaux à court terme menacent la stabilité future. Partout dans le monde, les inégalités au sein des pays et entre eux et les atteintes systémiques aux droits humains et à l'environnement – ayant un incidence sur le droit à la santé, à l'alimentation, à l'eau, au logement et à des moyens de subsistance – sont apparemment causées ou aggravées par des accords sur le commerce et l'investissement, des politiques économiques et des cadres juridiques créés dans des conditions inéquitables entre les sociétés transnationales, les institutions financières, les États et la population. Le Réseau DESC a joué un rôle essentiel dans la coordination des efforts visant à accroître la responsabilisation des acteurs privés et renforcer les obligations extraterritoriales des États. Cela a permis de s'assurer que les droits humains soient débattus à l'échelle internationale en relation avec les entreprises et autres acteurs du secteur privé et incorporés aux codes de conduite des entreprises, mais il manque encore dans la plupart des contextes une réglementation et des recours efficaces. De même, ayant poursuivi son travail de litige stratégique des DESC au cours des dix dernières années, permettant aux membres de célébrer un nombre croissant de décisions judiciaires favorables, le Groupe de travail d'arbitrage du Réseau DESC est maintenant aussi confronté au défi que pose leur application.

Depuis le Printemps arabe jusqu'au Mouvement Occupons, en passant par les luttes contre les déplacements forcés et la fragilisation des services publics d'éducation, de santé ou d'aide à la retraite, les populations touchées se mobilisent de plus en plus face aux injustices économiques et politiques. Pour plusieurs groupes militants, organismes communautaires et ONG naissantes, les normes internationales relatives aux droits humains offrent un cadre important pour donner forme aux revendications. Plusieurs de ces groupes ont à cœur de renforcer les capacités, la solidarité et l'action collective avec des organisations et des mouvements établis de défense des droits humains. Dans ce contexte, le Réseau DESC joue un rôle primordial dans la coordination du soutien collectif aux nouvelles organisations visant à faire connaître et renforcer leurs luttes, en créant une plateforme permettant aux organisations solides de l'hémisphère sud d'élargir leur portée et leur impact par delà les barrières régionales et linguistiques et en favorisant l'action conjointe et le partage du leadership entre les membres à l'échelle mondiale. Cette mobilisation internationale est l'aboutissement d'années passées à insister sur la participation essentielle des communautés appauvries et marginalisés aux décisions qui ont une incidence sur leur vie et sur le nécessaire leadership des organisations de l'hémisphère sud dans les processus internationaux. Toutefois, la multiplication des actions de plaidoyer et de mobilisation se heurte souvent à la répression et à la criminalisation de la dissidence, ainsi qu'à des tentatives d'incitation à des formes nouvelles ou renouvelées de racialisation, d'intolérance et de discrimination. En cas de menaces immédiates, le Système de solidarité et de soutien du Réseau DESC permet de mieux mobiliser la force collective des membres du Réseau afin de protéger les défenseurs des droits humains et les communautés touchées.

Tirant profit de la diversité de ses membres répartis dans 68 pays, se situant à la croisée du local et de l'international, le Réseau DESC est bien placé pour cerner les lacunes qui se font jour dans la réalisation des droits humains dans les faits et pour faire face aux enjeux et profiter des possibilités qui se présentent au niveau international. Aucune organisation ne peut à elle seule répondre efficacement aux enjeux internationaux qui font obstacle à la réalisation des droits humains. Le Réseau DESC vise à bâtir un réseau international efficace regroupant une diversité de groupes qui puissent développer une voix collective, donner plus d'ampleur à leurs actions et promouvoir des stratégies novatrices pour le développement d'un mouvement mondial visant à faire en sorte que les droits économiques, sociaux et culturels deviennent une réalité pour tous et toutes.

Incidences prévues du Réseau DESC dans cinq ans

Des centaines d'organisations assureront un leadership collectif et coordonné à l'échelle internationale en vue de promouvoir les droits humains et changer les politiques et les conditions qui perpétuent la pauvreté, la marginalisation et l'injustice. En même temps, ces organisations auront renforcé leurs capacités et les liens de solidarité internationale leur permettant d'assurer la sauvegarde, l'application et la réalisation des droits humains dans leurs propres contextes. Sur la base des stratégies énoncées dans le plan d'action bisannuel présenté plus bas et peaufinées au cours des cinq dernières années, le Réseau DESC prévoit avoir les incidences suivantes :

- Précédents juridiques progressistes en matière de DESC établis à différents niveaux et application accrue de décisions judiciaires favorables, renforçant l'accès à la justice et aux voies de recours;
- Un réseau d'organisations s'appuyant sur une stratégie internationale coordonnée qui assure la responsabilisation publique des acteurs privés et a une incidence significative sur le plan des droits humains en rapport avec les nouveaux acteurs économiques ;
- Renforcement de la reconnaissance et de l'application des obligations extraterritoriales des États, notamment la mise en œuvre d'une réglementation des entreprises et des entités financières et de politiques d'aide publique **attentives aux conduites et ayant pour effet de promouvoir les droits humains** ;
- Amélioration de l'application des DESC des femmes, avec un accent particulier sur l'égalité de fait à l'échelle internationale et nationale;
- Renforcement de la capacité des membres à analyser, influencer et proposer des alternatives en matière de droits humains dans les processus économiques ;
- Gains en matière de droits humains dans différentes luttes grâce à l'accès multilingue aux ressources pertinentes, à une plus grande capacité virtuelle et interactive et aux liens avec des membres aux compétences et expériences diverses ; et
- Interventions solidaires efficaces et efficaces des membres visant à renforcer la protection des défenseurs des droits humains et contrer les menaces imminentes pour les droits humains.

Objectifs stratégiques et principales activités à court terme

Les grands objectifs sont suivis des principales activités pour les deux prochaines années.

- 1. Promouvoir les efforts collectifs, stratégiques et transnationaux visant la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) pour tous et toutes, en interdépendance avec les droits civils et politiques ;**

- Faciliter l'orientation stratégique et le plaidoyer afin de renforcer l'application des décisions favorables en matière de DESC, en tirant parti des ateliers régionaux tenus à ce sujet en Afrique en mars 2012 et en Amérique latine en février 2013. Coordonner l'expertise collective des membres afin de promouvoir l'application des décisions clés en Afrique, en Amérique latine et en Asie.
- Organiser périodiquement un Forum des peuples sur les droits humains et les entreprises ayant lieu tour à tour dans des régions différentes, dont le premier – regroupant principalement des participant-e-s de l'hémisphère sud et des communautés touchées – serait co-organisé par Forum Asia à Bangkok en novembre 2013. Élaborer des éléments de stratégie internationale commune pour la promotion de la réglementation des acteurs privés et de l'accès à des recours effectifs.
- Coordonner la mobilisation collective autour de cas emblématiques de violations des droits humains par les entreprises, en veillant au renforcement des obligations extraterritoriales des États et de l'obligation qu'ont les acteurs privés de respecter les droits humains.
- Repérer et exploiter au mieux les nouvelles possibilités stratégiques pour la promotion des droits humains au sein des processus et des organismes internationaux et régionaux. Renforcer l'analyse commune et le plaidoyer collectif en participant au processus d'Examen des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale et en mettant en cause les politiques d'aide publique liées aux industries extractives.

2. Renforcer les normes internationales et les mécanismes de responsabilisation, en particulier en ce qui concerne les DESC, en veillant à ce qu'ils soient accessibles aux communautés appauvries et marginalisées, aux groupes communautaires et aux ONG nationales et qu'ils soient le reflet de leur réalités et de leurs actions de plaidoyer.

- Assurer la ratification continue dans diverses régions, et éventuellement à l'échelle universelle, du PF-PIDESC ; faire mieux connaître ce mécanisme à la société civile ; et faciliter l'élaboration et la présentation de dossiers au Comité des DESC et à d'autres mécanismes des droits humains créant des précédents positifs.
- Renforcer la protection internationale contre les violations des droits humains par les entreprises et autres acteurs du secteur privés, sous le leadership des communautés touchées et leurs alliés proches. Fort de son rôle dans l'élaboration et maintenant dans la promotion des Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (OET) des États dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, le Réseau DESC continuera à siéger au Comité directeur du Consortium ETO et à mettre l'accent sur les OET dans le travail collectif sur les dossiers.
- Contribuer à l'élaboration et à l'harmonisation de normes et de critères internationaux en lien avec les DESC des femmes. Promouvoir l'application des DESC des femmes comme stratégie essentielle pour renforcer l'égalité de fait des femmes et réduire la pauvreté par la tenue par de consultations et par des interventions auprès du Comité des DESC (CDESC), du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et autres organes des Nations Unies.
- Faciliter une analyse rigoureuse des DESC, ainsi qu'une analyse sexospécifique, et faire entendre les voix des communautés marginalisées dans les processus internationaux. Appuyer la présentation efficace de rapports parallèles au CDESC, au CEDEF ou autres organes de suivi des traités, de communications à l'Examen périodique universel, et les interventions du même ordre à l'échelle régionale ou internationale.

3. Consolider le renforcement des capacités entre membres et favoriser le partage d'analyses et de stratégies entre groupes de tous horizons géographiques, linguistiques et historiques et de toutes compétences ;

- Renforcer les connaissances et les capacités de juristes, militant-e-s et groupes communautaires pour leur permettre de revendiquer efficacement les DESC des femmes.
- Renforcer les capacités à l'échelle du Réseau dans les principaux domaines d'activité, notamment le litige stratégique et la responsabilisation des entreprises.
- Faciliter l'analyse stratégique collective et l'élaboration d'objectifs visant l'action commune par le biais de réunions stratégiques des groupes de travail et d'échanges virtuels réguliers.
- Maintenir nos engagements en matière de traduction et d'interprétation afin de favoriser la participation active et le leadership des groupes de l'hémisphère sud et des groupes communautaires à l'échelle du Réseau DESC, facilitant les liens au sein des régions et entre elles.

4. Poursuivre notre rôle de dépositaire mondial fiable et de source collective d'informations essentielles et de ressources clés en matière de DESC.

- Fournir des ressources pertinentes et de qualité sur les déplacements causés par des projets de développement au moyen d'un nouveau portail virtuel accessible aux groupes du monde entier.
- Assurer un accès bilingue à la jurisprudence en matière de DESC, notamment à des dossiers, des analyses juridiques spécialisées et des informations sur l'application des décisions, au moyen de la Base de données jurisprudentielle, qui contient plus de 130 dossiers et est consultée par plus de 500 personnes chaque mois.
- Renforcer les échanges et l'accès aux ressources concernant le suivi des DESC à l'aide d'un nouveau blogue (plutôt qu'un serveur de listes), et la communication externe de façon à s'assurer une diversité de collaborateurs et collaboratrices. Recenser les compétences et les besoins des membres en matière de suivi et de documentation de façon à orienter la planification des activités.
- Démontrer l'existence d'abus systématiques de la part des entreprises dans les différentes régions et fournir les outils permettant de mener un plaidoyer efficace par le biais du site Web du Projet de documentation sur les entreprises et les droits humains (B-HRD). Favoriser une analyse continue des questions financières du point de vue des droits humains en facilitant l'apport de contributions solides au blogue de Righting Finance.

5. Coordonner des actions de soutien mutuel et de solidarité pour faire avancer les luttes des membres.

- Faciliter des échanges efficaces et ciblés – à l'aide notamment de technologies interactives – entre dirigeant-e-s de groupes communautaires, s'inspirant d'échanges d'apprentissages en Thaïlande, au Kenya, au Brésil et en Afrique du Sud.
- Coordonner le soutien entre membres visant à faire avancer les dossiers relatifs aux DESC, en offrant une aide à la documentation et à la recherche, un soutien au travail de plaidoyer et auprès des médias, ou des conseils juridiques.
- Renforcer la protection et le soutien à l'égard des groupes, des communautés et des personnes qui font face à des violations imminentes de leurs droits de façon à intervenir efficacement et en temps opportun à l'aide du Système de solidarité et de soutien (SOS).

*Le Réseau entreprendra une évaluation qualitative continue auprès des membres, des Groupes de travail, des membres du CA et du personnel du Secrétariat concernant des projets précis et au moyen d'une communication ciblée. Chaque année, chaque Groupe de travail évaluera les progrès qu'il aura accomplis dans la réalisation des objectifs et des résultats attendus qui auront été convenus, ce qui servira de base aux nouveaux plans de travail. De même, lors des assemblées annuelles et par des appels trimestriels, le CA évaluera les progrès réalisés par l'ensemble du Réseau, en plus d'examiner les plans, les activités et les résultats des Groupes de travail.

Priorités de développement institutionnel

En conversation avec les membres, le CA et le Secrétariat ont donné la priorité aux aspects institutionnels suivants afin d'assurer la bonne réalisation du travail collectif et des priorités stratégiques.

- **Réunions stratégiques des groupes de travail et Assemblée générale**

Le CA, se faisant l'écho des membres, a convenu qu'il était important de disposer d'espaces pour développer une analyse commune, établir les priorités et définir collectivement les stratégies. En plus de l'élaboration des plans de travail annuels par des échanges de courriels et des appels conférence, la priorité sera donnée à la tenue de réunions stratégiques des groupes de travail, idéalement dans le cadre d'autres événements ou actions, en reconnaissance de l'importance de consacrer le temps et l'espaces nécessaires au renforcement de la collaboration.

Les membres sont aussi généralement d'avis que la tenue périodique d'assemblées générales est utile pour définir des objectifs à long terme pour le Réseau dans son ensemble, renforcer l'identité collective et l'appartenance au Réseau, s'assurer que les membres soient invités à participer activement et trouver de nouveaux axes d'intervention collective au-delà des groupes de travail existants ou entre eux. Cependant, l'organisation d'assemblées générales demande aussi énormément de ressources financières et humaines. Ceci dit, le CA suggère d'envisager la tenue d'une Assemblée générale au cours des 3 ou 5 prochaines années, en conversation avec les membres, les Groupes de travail et d'éventuels bailleurs de fonds.

- **Renforcement des capacités du Secrétariat**

Bien qu'il soit prévu que le Secrétariat demeurera relativement petit, le CA et plusieurs membres ont souligné l'importance d'affecter un membre du personnel des programmes à la coordination de chaque domaine d'activité, en plus d'avoir du personnel de soutien supplémentaire. La priorité a été donnée à l'embauche de nouveau personnel dans les domaines suivants :

- *Communications et médias* : ayant pour fonctions de renforcer la communication interne entre les membres, faciliter de nouvelles formes de technologie interactive pour le travail collectif et le renforcement des capacités, développer des mécanismes de partage d'informations et de ressources, renforcer le plaidoyer collectif au moyen des grands médias et des médias alternatifs et soutenir les efforts de développement.
- *Les femmes et les DESC* : ayant pour rôle de développer cet axe d'intervention important et permanent
- *Politique économique et DESC* : ayant fort probablement pour rôle d'appuyer notre responsable des programmes qui s'occupe actuellement de ce domaine et de la responsabilité des entreprises
- *Membres et solidarité* : ayant pour fonction de renforcer la participation de l'ensemble des membres aux efforts collectifs, en promouvant notre Système de solidarité et de soutien (SOS) et en renforçant la communication ciblée.

À plus long terme, on peut envisager l'embauche d'un-e directeur/trice adjoint-e ou un-e directeur/trice des programmes, d'autres responsables de programmes se consacrant à des domaines en développement tels que la surveillance des DESC ou à de nouveaux domaines tels que les droits humains et l'environnement, ou un membre du personnel chargé du développement.

En ce qui a trait aux compétences demandées au futur personnel du secrétariat, les critères suivants seront prioritaires :

- Formation solide, excellente capacité d'analyse et grande expérience dans le domaine des droits humains, et en particulier des DESC.
- Aptitude avérée à faciliter le travail collectif et capacité de définir stratégiquement les lacunes et les enjeux en dialogue avec les membres
- Aptitudes linguistiques, particulièrement en français et en arabe (pour compléter les compétences en anglais et en espagnol)
- Diversité régionale (d'origine et de contacts)

- **Supervision du conseil d'administration**

Les membres du CA, élus parmi et par les membres, en collaboration avec le Secrétariat, ont donné la priorité à ce qui suit :

- Tenir des réunions annuelles en face à face, complétées par des appels conférence trimestriels, afin d'assurer la supervision institutionnelle et financière et garantir une cohérence d'ensemble dans la réalisation de la mission ;
- Participer aux Groupes de travail, en ayant au moins un membre du CA dans chaque Groupe de travail (Hossam Bahgat – Arbitrage ; Legborsi Saro Pyagbara – Responsabilité des entreprises ; Niva Gonzales – Politiques économiques ; Saeed Baloch - Mouvements sociaux; Ximena Andion – Femmes et DESC ; Cathy Albisa – Surveillance ; et Sandra Ratjen – Campagne des ONG en faveur du PF-PIDESC) afin d'assurer la participation à la formulation des objectifs stratégiques et des plans de travail ; et
- Assurer un plan de relève de la direction du Secrétariat, aussi bien en élisant des membres du CA qui assureraient la direction sur une base intérimaire en cas d'imprévu qu'en assumant la responsabilité de l'évaluation et de l'embauche du directeur ou de la directrice.
- **Hossam Bahgat a été élu au poste de président et Cathy Albisa a été élue au poste de trésorière.**

De plus, le CA a adopté à l'unanimité, lors de sa réunion d'avril 2013, un document de **Précision des politiques de positionnement et de campagne du Réseau** destiné à orienter les Groupes de travail et les membres, lequel sera publié sur le site Web du Réseau DESC.

- **Siège du Secrétariat**

Ayant pour mandat d'assurer le bon fonctionnement du Secrétariat et de reconsidérer périodiquement le lieu de son siège, lors de sa réunion d'avril 2013, le CA a décidé de maintenir le Secrétariat à New York. Cette décision a été prise en tenant compte des frais de déménagement et du prix relativement abordable des voyages internationaux ; de la proximité des processus internationaux et de certains bureaux et réunions des Nations Unies ; des possibilités de tissage de réseaux qu'offre New York, en tant que carrefour international par où transitent plusieurs membres du Réseau DESC ; de la stabilité de l'environnement de travail ; et des relations de financement en place. En ce qui concerne une éventuelle délocalisation, certains craignaient aussi que le Réseau DESC ne devienne un réseau à portée régionale et que le déménagement n'entraîne un renouvellement important du personnel. En raison des coûts, ainsi que des difficultés juridiques et administratives, le CA était aussi réticent à ouvrir plusieurs bureaux régionaux **Cependant**, le CA a accepté que des efforts soient faits pour assurer un recrutement diversifié du point de vue régional en facilitant l'obtention de visas et en aidant à couvrir les frais de réinstallation et en envisageant d'embaucher des personnes basées dans différentes régions, qui se rendraient à New York pour y recevoir une orientation et participer à des réunions périodiques.

- **Recherche de financement**

Plusieurs membres aident à soutenir le travail collectif du Réseau DESC en co-parrainant ou en co-organisant des événements, donnant généreusement de leur temps et de leur attention aux efforts de collaboration, ou en finançant leur participation ou celle de leurs alliés à des ateliers, des réunions stratégiques ou des projets. De plus, les membres du CA ont apporté des contacts, lu des projets et facilité les démarches de recherche de financement du Secrétariat. Au cours des derniers mois, deux nouvelles sources de financement de base se sont ajoutées, permettant de diversifier et d'élargir graduellement la base de financement des activités et de la coordination du Réseau. En 2013, le Secrétariat prendra contact avec au moins deux bailleurs de fonds potentiels pour chacun des axes prioritaires que sont les femmes et les DESC, responsabilité des entreprises/politiques économiques, arbitrage, et Campagne des ONG en faveur du PF-PIDESC, tout en assurant des communications régulières et efficaces avec ceux qui nous appuient actuellement. Le CA a encouragé le Secrétariat à organiser les célébrations du 10^{ème} anniversaire du Réseau, dont le lancement se fera le 10 décembre 2013.

- **Tides Center et structure légale**

Le Tides Center donne au Réseau DESC un statut juridique aux États-Unis, ainsi qu'un soutien en matière comptable, juridique et sur le plan des salaires et des ressources humaines ; en échange, il reçoit 9% de l'ensemble des dons, subventions et remboursements privés, ainsi que 15% de toutes les subventions gouvernementales. Si le Réseau DESC quittait Tides, il lui faudrait mettre en place les systèmes de déclaration, de gestion financière et de comptabilité, les assurances, les politiques des ressources humaines et les statuts et membres du bureau du conseil d'administration, exigés par les lois fédérales et des états, et faire face à une augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux. Peut-être tout aussi important est le fait que le Réseau DESC a réussi à obtenir l'accréditation des Nations Unies grâce au Tides Center ; ce serait vraisemblablement le centre qui conserverait ce statut. Normalement, pour pouvoir présenter une demande d'accréditation aux Nations Unies, il faut être un organisme sans but lucratif accrédité au plan national depuis trois ans. Le CA a encouragé le Secrétariat à effectuer une analyse des coûts et des avantages de l'obtention d'un statut indépendant d'ici 1 ou 2 ans, de continuer à adopter des procédures et politiques financières et administratives plus robustes, et d'explorer des solutions concernant le statut auprès des Nations Unies.